

Approches participatives en foresterie dans l'utilisation des produits forestiers non ligneux en Algérie

par Nedjma RAHMANI

L'approche participative dans l'utilisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) est une approche nouvelle et en construction en Algérie. Convaincues de l'importance des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de revenus des populations rurales, les autorités algériennes préparent une stratégie nationale pour la création de micro-entreprises forestières basées sur l'exploitation durable des PFNL.

Dès les années 90, l'Administration forestière algérienne a initié l'approche participative, principalement dans le cadre de projets visant la création d'emplois en milieu rural, ce qui a permis plus tard la facilitation de la mise en œuvre du programme de développement rural.

Afin de rendre attractif les territoires ruraux, le secteur a mis en place un plan d'ajustement structurel dont les mesures devaient améliorer l'économie agricole et rurale, le niveau de vie des populations rurales et la préservation durable des ressources naturelles.

L'approche de développement rural est fondée sur le principe de l'intégration des actions et de la participation de l'ensemble des acteurs locaux dans les dynamiques de projet sans aucune exclusion.

L'approche retenue, basée sur la formation, la vulgarisation et la concertation, a permis de contribuer à la réconciliation de la population avec le monde rural et au développement des possibilités de production grâce à la diversification des activités économiques génératrices de revenus. Les efforts pour l'organisation de ces populations autour des mêmes activités, ont créé des rapprochements et des liens entre elles et avec les collectivités locales.

Néanmoins, si les populations sont globalement intégrées dans les stratégies de développement local, il n'en demeure pas moins qu'elles sont très peu impliquées ou du moins pas directement, dans la gestion des produits forestiers non ligneux (PFNL). Cette situation est due



Photo 1 :
Approche participative
sur le terrain.

notamment au fait que les forêts algériennes sont publiques et que le potentiel des PFNL est très peu connu. Le dispositif actuel permet toutefois aux investisseurs de lancer des activités locales autour des PFNL.

L'approche participative en foresterie dans l'utilisation des produits forestiers non ligneux est une approche nouvelle et en construction en Algérie. La volonté de l'Algérie d'intégrer la filière forestière dans le système économique est traduite dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie forestière à l'horizon 2035 et dont les priorités en matière d'économie forestière visent :

- le développement d'activités de mise en valeur dans le domaine forestier national au profit des populations riveraines, notamment pour la promotion des investissements ;

- la valorisation et l'exploitation rationnelle des produits forestiers ligneux et non ligneux à travers la mobilisation du bois, du liège, de l'alfa, des plantes aromatiques et médicinales, et des fruits sauvages ;

- la promotion de l'écotourisme et des activités de récréation ;

- le développement des activités cynégétiques et de la chasse touristique.

La démarche adoptée pour la valorisation et l'exploitation rationnelle des produits forestiers ligneux et non ligneux cible les populations locales dépendant des forêts pour assurer leur existence, et pour lesquelles l'opportunité économique est une priorité. Elle est basée sur :

- l'identification des créneaux porteurs et du type de population intéressée ;

- la création de partenariats avec les institutions et les investisseurs potentiels ;

- la réflexion sur les modes d'incitations économiques pour les populations afin d'assurer leur engagement à long terme ;

- l'amélioration du cadre juridique régissant l'exploitation des ressources forestières ;

- la création de filières ;

- le développement des connaissances, la formation et la communication en rapport avec les produits forestiers ;

- le développement de mécanismes financiers innovants.

Dans le cadre de la mise en valeur, la réglementation permet de délivrer des autorisations d'usage sur les terres relevant du domaine forestier national au profit des populations riveraines et des potentiels investisseurs. Cette option encadrée par des cahiers des charges rigoureux élaborés dans le respect des espaces forestiers, encourage toutes les plantations productives ligneuses et non ligneuses, ainsi que celles visant la valorisation des plantes aromatiques et médicinales.

Il y a lieu de noter que les potentialités existantes en matière de produits forestiers non ligneux sont peu connues et trop mal évaluées pour risquer une politique d'exploitation dans un contexte de changement climatique et d'aridification. Aussi, dans sa globalité, le dispositif mis en place est caractérisé par :

- l'identification des principaux PFNL : l'Institut national de la recherche forestière a dressé un listing des PFNL les plus exploités ainsi que leurs aires de répartition ;

- la mise en place des comités interprofessionnels pour le liège, le bois et plantes aromatiques et médicinales (PAM) : cette organisation interprofessionnelle qui regroupe l'ensemble des opérateurs économiques et institutionnels constitue un espace de dia-



logue, de concertation, d'encadrement des acteurs impliqués et de propositions autour d'un objectif prioritaire et final : le développement de la filière ;

– le renforcement des dispositifs réglementaires par la révision et l'actualisation de la loi forestière, ainsi que celui du dispositif d'autorisation d'usage au profit des populations riveraines ;

– l'intensification des programmes de formation sur l'élaboration des plans simples de gestion, l'approche de développement de chaînes de valeur ainsi que des formations techniques spécifiques telles que le greffage, la production en pépinières, etc.

– la construction et le développement de partenariats à travers i) l'élaboration d'une carte des créneaux d'investissement ; ii) la rédaction de conventions et cahiers des charges types pour l'exploitation des produits forestiers (bois, liège et PAM) et iii) l'élaboration de conventions dans le cadre de dispositif de soutien aux jeunes pour la création de micro-entreprises ;

– l'élaboration d'études relatives aux i) guide méthodologique d'élaboration de plan d'exploitation rationnel des PAM ; ii) inventaire des produits forestiers non ligneux par type de forêt ; iii) faisabilité de la mise en place d'un système de traçabilité pour le liège et autres produits forestiers ; iv) analyse des chaînes de valeur liège, miel, huile de Lentisque et charbon de bois ;

– le programme de sensibilisation à travers l'organisation de salons, d'ateliers de réunions, et d'élaborations de brochures et dépliants. L'objectif étant de démontrer au grand public ainsi qu'aux investisseurs, les possibilités qu'offre le secteur des forêts en matière d'investissement et de participation à l'économie nationale dans le respect de l'intégrité des écosystèmes ; de leur faire prendre connaissance des opportunités et dispositifs de soutien existant ; leur montrer des expériences en matière de valorisation, et l'apport de la recherche-développement dans de nouvelles filières.

Exemples de projets pilotes

En matière de projets pilotes, d'importantes initiatives sont à mettre en exergue :

1 – Projet pilote sur la valorisation du géranium : grâce à un partenariat entre la Conservation des forêts de la wilaya de



Tlemcen (ouest de l'Algérie), l'Université (Tlemcen) et le Consortium PAM (investisseur privé), une première expérience de plantation du Géranium dans un milieu steppique a été mis en place sur une parcelle de 7,5 ha ; les résultats préliminaires sont satisfaisants.

2 – Projet pilote sur l'évaluation de la biomasse des plantes aromatiques et médicinales de la wilaya de Saida (ouest Algérie) : partenariat entre la Conservation des forêts et l'Université (Saida).

3 – Projet de développement des micro-entreprises forestières basées sur certains produits forestiers non ligneux en Algérie : cas du romarin (*Rosmarinus officinalis*), du caroubier (*Ceratonia siliqua*) et du pin pignon (*Pinus pinea*) : mise en place d'une démarche partenariale basée sur une participation directe des populations rurales pour lesquelles les PFNL constituent une source de revenus importante.

Certes la démarche participative en foresterie dans l'utilisation des Produits forestiers non ligneux n'est qu'à ses débuts, il n'en demeure pas moins que des résultats probants sont constatés, à savoir :

– le développement d'une vision « approche territoriale » ;

– la sensibilisation de la population sur l'importance de la protection et de l'utilisation rationnelle des produits forestiers non ligneux ;

Nedjma RAHMANI
Inspectrice
Direction générale
des forêts d'Algérie
nedjmarahmani70@
gmail.com

- la naissance d'un partenariat public/privé pour l'exploitation des produits forestiers ;
- l'émergence d'une approche intégrée pour une exploitation contrôlée des PFNL ;
- la valorisation des savoirs locaux liés à l'exploitation des PFNL.

De grands défis sont toutefois à relever pour la construction de la grande filière PFNL à travers :

- la création d'entreprises spécialisées dans les services d'accompagnement dans tout le processus d'exportation, depuis l'identification des normes et standards internationaux, jusqu'à celle des clients et la négociation, en passant par les formalités nationales ;
- le lancement d'exploitation de PFNL à partir de la domestication des produits ;
- l'identification d'une approche à même d'intégrer les PFNL dans les plans d'aménagements forestiers ;
- la mise en place d'un système afin qu'une partie des revenus de la forêt puisse être mobilisée pour sa préservation et sa gestion.

Enfin, étant convaincus de l'importance des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de revenus des populations des zones forestières, une stratégie nationale pour la création de micro-entreprises, dans le cadre d'une exploitation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL), est en préparation dans le cadre d'un projet de coopération avec la FAO (Projet de développement des micro-entreprises forestières basées sur certains produits forestiers non ligneux en Algérie).

Pour ce faire, des partenariats solides doivent être construits avec implication de la recherche durant tout le processus de la mise en place de la filière ainsi que l'encadrement et la formation des populations riveraines des forêts pour la création de micro-entreprises capables de contribuer à la valorisation des produits forestiers non ligneux, dans le respect de la préservation des potentialités existantes et des écosystèmes naturels.

N.R.

Résumé

L'approche participative dans l'utilisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) est une approche nouvelle et en construction en Algérie. La démarche adoptée pour la valorisation et l'exploitation rationnelle des produits forestiers ligneux et non ligneux cible les populations locales dont l'existence dépend de la forêt. La réglementation en cours permet de délivrer des autorisations d'usage sur les terres forestières et encourage toutes les plantations productives ligneuses et non ligneuses ainsi que celles visant la domestication des plantes aromatiques et médicinales. Le dispositif mis en place vise notamment l'identification des principaux PFNL, la mise en place des comités interprofessionnels, le renforcement des dispositifs réglementaires et la construction de partenariat.

Etant convaincus de l'importance des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de revenus des populations rurales, une stratégie nationale pour la création de micro-entreprises forestières basées sur l'exploitation durable des produits forestiers non ligneux est en cours de préparation.

Summary

The participatory approach in the use of non-wood forest products (NWFP) is new to Algeria and undergoing development. The approach adopted for the profitable use and rational exploitation of forest products, both wood and non-wood, is aimed at the local populations whose existence is heavily dependent on forests. Regulations currently in effect permit the authorisation of the use of forested land and encourage all planting for both wood and non-wood production as well as that aimed at the domestication of aromatic and medicinal species. The scope of the scheme includes, in particular, the identification of the main NWFP, the establishment of inter-professional committees, the reinforcement of the regulatory framework and setting up partner-ships.

Given the importance of NWFP in the battle against poverty among the rural populations and in the efforts to improve their income, a national strategy is being set up for the creation of small-sized forest companies based on the sustainable use of NWFP.